

**« Libérés du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. »
(Rm 6,18)**

Une demi-vérité est confortable, elle offre un contentement facile. Ainsi, il est vrai que le Christ nous a sauvés, nous avons réellement été « *libérés du péché* ». Mais saint Paul n'est pas l'homme des demi-vérités. Il affirme aussi : nous sommes désormais *esclaves* du Christ. Cette conséquence constitue la part qu'on voudrait aménager, voire occulter. Pourtant l'histoire est simple. L'homme jouissait de la familiarité avec Dieu dans le jardin des origines mais il s'est rendu esclave du péché, il a vendu sa liberté au père du mensonge. Il fut racheté, au prix du sang, par Jésus-Christ. L'ayant racheté, Christ est son maître désormais. Saint Paul insiste : « *Vous avez été libérés du péché et vous êtes devenus les esclaves de Dieu.* » (Rm 6,22)

Une libération peut-elle maintenir en esclavage ? On imagine volontiers que, libérés par le Christ, nous pouvons vivre à notre guise, sans maître ni contrainte. D'ailleurs, Jésus ne nous appelle-il pas ses amis et non plus ses serviteurs (cf. Jn 15,15) ? Cependant, saint Paul, un des plus grands amis du Christ, se présente ainsi : « *Paul, esclave du Christ Jésus* » (Rm 1,1) et encore : « *moi qui ne suis pas sans loi de Dieu, mais sous la loi du Christ.* » (1Co 9,21)

« Libérés du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. »

Saint Paul affirme par ailleurs : « *c'est pour que nous soyons libres que le Christ nous a libérés. Alors tenez bon, ne vous mettez pas de nouveau sous le joug de l'esclavage.* » (Ga 5,1) Il y a donc deux esclavages. L'esclavage ancien, celui du péché, et l'esclavage de la justice, lequel nous rend capables de choisir notre maître. En effet, alors que le rachat par le sang lui donne plein droit sur nous, le Christ ne s'impose pas, il s'offre. C'est pourquoi saint Paul exhorte à ne pas redevenir le jouet du Malin mais à user de notre liberté pour choisir le Christ. Il faut en conclure qu'il n'y a pas de position médiane. Si nous ne servons pas Dieu, nous servons Mammon, à l'instant même (cf. Lc 16,13).

Or ces deux maîtres ne sont pas comparables. Dieu seul est Dieu. L'antique Serpent prétend être comme Dieu (cf. Is 14,13-15) et promet à ceux qu'il séduit qu'ils seront « *comme des dieux* » (Gn 3,5). « *Depuis le commencement, il a été un meurtrier. Il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce qu'il n'y a pas en lui de vérité* » (Jn 8,44), contrairement à Dieu qui « *veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la pleine connaissance de la vérité.* » (1Tm 2,4) Dès lors, si nous n'étions pas encore capables de choisir Dieu par amour, qu'au moins nous le préférions par intérêt. Chez lui, les esclaves ne vivent pas dans un état de souffrance et de misère permanents. En outre, il n'a besoin de rien : il peut tout, il sait tout, il fait tout. Le servir est donc un privilège. Enfin, ce service correspond à notre raison d'être, c'est pourquoi le devoir et la joie du service peuvent coïncider. Une volonté entièrement subordonnée à celle de Dieu ouvre à la plénitude de la joie. Notre liberté est celle du service.

« Libérés du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. »

Finalement, ce verset met en lumière les compromissions de notre condition. Subsiste « *l'homme ancien corrompu par les convoitises qui l'entraînent dans l'erreur* » (Ep 4,22), car nous avons davantage d'égards pour les revendications de la chair que pour le Cœur de Jésus. Les dernières paroles de la Vierge Marie à Fatima devraient motiver notre conversion : « N'offensez pas davantage Dieu, Notre-Seigneur, car il est déjà trop offensé ».

Frères et sœurs, la Parole du mois exhorte à rejeter toute insubordination à la loi de notre seul maître, Jésus Christ. Ce combat ne cessera que lorsque nous appartiendront totalement au Christ, conformément à ce que nous professons.

Tout entraînement nécessite une stratégie. Or sainte Catherine de Gênes explique : « Dieu incite l'homme à se lever du péché, puis avec la lumière de la foi il éclaire l'intelligence, ensuite par un certain goût et une certaine saveur, il embrase la volonté. » (*Le libre arbitre*) Notre travail fondamental est ainsi de soumettre la raison à la foi. Tel est bien l'enseignement de l'Écriture Sainte : « *Nous démolissons les raisonnements fallacieux, tout ce qui, de manière hautaine, s'élève contre la connaissance de Dieu, et nous capturons toute pensée pour l'amener à obéir au Christ.* » (2Co 10,5) Saint Paul nous invite ainsi à commettre ce que nos contemporains qualifieraient de crime de lèse-majesté contre la raison. Il ne s'agit pas de réprimer la raison mais de l'exercer droitement.

« Libérés du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. »

Repérons quelques manières de se dispenser avec intelligence de la loi du Christ.

Par amour des comparatifs on invente des « niveaux d'obéissance ». Par exemple, on opte pour un christianisme discret, limité à une morale personnelle, ou bien on ne se comporte en chrétien qu'en assemblée chrétienne, ou encore on affirme sa foi comme une revendication sociale. Chacune de ces attitudes présente la même limite : aucune n'est contraignante, on s'obéit à soi-même et on se contente soi-même en accomplissant ce qu'on s'est fixé de respecter dans la loi du Christ. Or il n'y a pas davantage de « niveaux d'engagement » dans le service qu'il n'y en a dans la fidélité. On est fidèle ou on ne l'est pas, il n'existe pas de position médiane.

Dans le cours de la vie, tant que rien ne nous empêche de servir Dieu, on peut se croire fidèle. Les circonstances exceptionnelles nous éclairent sur notre attachement au Christ. Par exemple, on va tous les dimanches à la messe, comme d'habitude ; arrive une invitation chez les enfants, ou bien débarquent des amis trop longtemps perdus de vue... On dira qu'« ils ne comprendraient pas » et on s'affranchira de l'obligation dominicale. On sait qu'on a tort, on le reconnaît volontiers. Mais on le fait, parce que « c'est exceptionnel ». On trouve cela raisonnable. Ou encore, on est honnête, disant la vérité habituellement. Mais pour se libérer d'un tracassé, on consentira à un petit mensonge « parce qu'il s'agit d'un cas particulier ». Si on ne désobéissait pas à Dieu, on subirait un désavantage temporel. Ou encore, on se met en colère, on dit ce qu'il ne faut pas dire, et même on jure... Mais on n'éprouve aucun remord après coup : il fallait que ce soit dit, et, précise-t-on, on ne se met jamais en colère, d'habitude.

D'autres occasions se présentent où nous imaginons être en position de s'affranchir de la loi du Christ. Par exemple, on sait bien qu'il est prudent de détourner ses regards des spectacles qui enflamment les passions, mais « aujourd'hui, ce n'est plus aussi choquant qu'autrefois », et puis il n'y a pas de mal à « regarder le menu », et on « n'ira pas trop loin ». On sait aussi qu'il est prudent de choisir ses amitiés et de surveiller ses conversations. Mais on considèrera qu'il faut être ouvert aux autres, tolérer les différences, et on participera à de mauvaises conversations – peut-être en méprisant secrètement ceux qui y prennent part avec soi. Ou encore, on pensera qu'il n'y a aucun mal à faire semblant, à professer des demi-vérités si on y gagne un avantage, à ajouter un coup de pouce à une histoire, ou à renoncer à dire la vérité sur une question religieuse importante à des personnes dont on veut être bien vu, ou à professer deux ou trois religions à la fois s'il s'agit de se dispenser de justes devoirs.

Qui se comporte de la sorte, dévoile sa détermination à adapter l'Évangile du Christ à l'esprit du monde, il révèle son illusion de servir deux maîtres. Or, Notre Seigneur assure que *« nul ne peut servir deux maîtres : ou bien il haïra l'un et aimera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. »* (Mt 6,24) Et il est encore écrit : *« si quelqu'un observe intégralement la loi, sauf en un seul point sur lequel il trébuche, le voilà coupable par rapport à l'ensemble. »* (Jc 2,10) Voilà pourquoi saint Paul insiste sur notre condition d'esclave : notre attitude intérieure ne doit pas viser à aménager la loi de Dieu mais à trouver les modalités de son application. Ne nous abusons pas, Dieu nous demande d'accomplir sa loi. Efforçons-nous de le faire, par-dessus tout, en utilisant les aides de la grâce que l'Église nous prodigue. Ensuite, livrons-nous à la miséricorde de Dieu. Mais il serait scandaleux de s'abandonner d'abord à la miséricorde pour ensuite camoufler sa médiocrité et sa tiédeur par de virulentes dénonciations du légalisme et de l'intégrisme, en prétendant que la foi vaudrait pour obéissance et dispenserait des exigences de la loi. De nos jours, beaucoup estiment que Dieu est étranger à toute exigence stricte, puisqu'il est miséricordieux. Ils expriment ainsi leur désir de servir le monde, en fait ils le servent déjà et prétendent jouir encore de joies spirituelles. Mais la religion requiert le même attachement et le même respect que l'alpiniste pour sa corde. Elle le relie au sommet et elle est le seul moyen de l'atteindre. Vu d'en bas, on pourrait dire qu'elle réduit la capacité de mouvement, qu'elle fixe l'homme à la paroi. En réalité, la corde qui étire l'alpiniste est sa seule chance d'évoluer vers les cimes.

« Libérés du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. »

Que ce verset dissipe aussi toute illusion de grandeurs dans le service de Dieu. Saint Jean de la Croix recommandait : « Dieu attend de vous le plus petit degré d'obéissance et de soumission plutôt que tous les services que vous pouvez lui rendre. » (*Maximes spirituelles*, 14). Appliquons-nous donc à vivre la loi de Dieu humblement, fidèlement, comme d'honnêtes serviteurs ; nous découvrirons alors que seule l'obéissance radicale nous unit au Christ Jésus, lequel est toujours en tenue de service (cf. Jn 13,14)

fr. Dominique Joseph, fsj
octobre 2016